



SAISON 2026/2027
Demande de PASS CLUB JEUNES

ALBI TRIATHLON - N°Affiliation : 400

DATE DE DEBUT

DATE DE FIN

.....

.....

Validité du Pass 1 mois maxi

L'adhérent :

NOM : PRÉNOM :

Date de naissance : Sexe : ☐ Masculin ☐ Féminin

Adresse :
.....

Téléphone portable : Mail :@.....

Personne à contacter en cas d'urgence :

Nom : Prénom :

Téléphone : Lien de parenté :

Responsabilité civile : Compagnie d'assurance : N° de contrat.....

Autorisations :

Le temps du PASS CLUB, je soussigné(e)..... autorise mon enfant :

- A être inscrit au club d'Albi triathlon, certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur et y souscrire pleinement.
- J'autorise le club Albi triathlon, à utiliser l'image de mon enfant pour illustrer les documents écrits, audio-visuel, produits par le club, ainsi que le site internet et la page Face book du club. Cette autorisation est donnée gratuitement et pour la durée du PASS CLUB.
- J'autorise l'utilisation de l'adresse mail et du numéro de téléphone portable de mon enfant ou des miens afin qu'il reçoive les informations du Club ALBI TRIATHLON

Autorisation d'intervention chirurgicale ou hospitalisation

Pour le temps du PASS CLUB, je soussigné(e) NOM : Prénom :

Père Mère Tuteur

NOM : Prénom : Né(e) le :

Autorise les accompagnateurs à faire donner au cours des sorties ou des entraînements, tous les soins urgents ou faire pratiquer toute intervention chirurgicale urgente à mon enfant en cas de nécessité par le médecin.

Assurance

Le soussigné est informé :

- Qu'il bénéficie, dans le cadre du Pass Club, des garanties prévues au contrat d'assurance de responsabilité civile souscrit pas la F.F.TRI auprès de la Maif
- Que le Pass Club ne comprend aucune garantie d'assurance de personne
- Qu'il peut être de son intérêt de souscrire, auprès de l'assureur de son choix, un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels sa pratique sportive – la pratique sportive de son enfant – peut l'exposer
- Que son vélo – le vélo de son enfant – ne bénéficie d'aucune couverture d'assurance. Les dégâts matériels qu'il – ou son enfant- pourrait causer à son vélo ou aux vélos de tiers ne sont pas couverts par l'assurance responsabilité civile fédérale
- Que les dégâts que des tiers pourraient occasionner à son vélo – ou celui de son enfant- ne sont pas couverts par l'assurance responsabilité civile fédérale.

Newsletter

En demandant un Pass Club, le soussigné accepte de recevoir la newsletter F.F.TRI. Si ce dernier ne souhaite plus la recevoir, il pourra se désinscrire en cliquant sur le lien de désinscription proposé sur chaque newsletter.

Signature du représentant légal, précédée de la mention manuscrite : « lu et approuvé. »
A ALBI le.....